



NATO
|
OTAN

Sommaire

- 2 Sommet OTAN-Ukraine
- 3-6 Projet de démilitarisation ; mise en œuvre du Plan d'action ; coopération militaire ; industrie de défense ; projet scientifique

numéro 1
2005



Infos

OTAN-Ukraine

Sommet OTAN-Ukraine

- ➔ Ce Sommet marque l'ouverture d'un nouveau chapitre dans les relations OTAN-Ukraine.
- ➔ Un fonds d'affectation spéciale du Partenariat pour la paix est actuellement mis en place pour aider l'Ukraine à détruire des munitions et armes excédentaires.

→ Sommet OTAN-Ukraine

« Un nouveau chapitre s'est ouvert aujourd'hui dans nos relations », a déclaré le Secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, à l'issue de la réunion au sommet, tenue à Bruxelles le 22 février, entre le nouveau président de l'Ukraine, Viktor Iouchtchenko, et les dirigeants de l'OTAN.

Se faisant l'écho des points de vue exprimés au cours du sommet par de nombreux dirigeants de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer a déclaré devant la presse, à l'adresse du président Iouchtchenko : « Vous avez démontré, comme des millions de vos compatriotes, combien, en Ukraine aussi, les valeurs démocratiques qui fondent notre Alliance sont bien vivantes et défendues avec passion. J'ai moi-même été le témoin de cette vague d'émotion à Kiev, lors de la mémorable cérémonie qui a consacré votre investiture, devant cette marée orange... Cet attachement et cette passion pour la démocratie ne peuvent être ignorés... L'OTAN est prête à travailler avec vous, à vous apporter son soutien et à vous aider à bâtir un avenir meilleur. »

Au cours de ce sommet, le président Iouchtchenko a présenté aux chefs d'État et de gouvernement des pays alliés ses plans et priorités en matière de réformes. Ceux-ci ont exprimé leur appui à l'ambitieux programme de réformes de l'Ukraine et ont décidé de mieux cibler et de recentrer la coopération OTAN-Ukraine dans le droit fil des priorités du nouveau gouvernement et en tenant compte des arrangements existants.



Le président Viktor Iouchtchenko présente aux dirigeants alliés ses priorités en matière de réformes.

Le président Iouchtchenko a été bien clair quant aux aspirations de l'Ukraine à une intégration euro-atlantique : « Les hommes et les femmes qui ont envahi les places et les rues de Kiev étaient poussés par le désir de voir l'Ukraine dans l'Europe, et non comme simple voisin... Nous souhaiterions que l'Ukraine intègre l'Union européenne et l'Alliance de l'Atlantique Nord. » Le Président ukrainien a indiqué que l'Ukraine espère pouvoir participer rapidement au Plan d'action pour l'adhésion (MAP) de l'OTAN, mais il a reconnu que les instruments de coopération existants – le Plan d'action OTAN Ukraine et les plans cibles annuels qui l'accompagnent – offrent, d'ici là, des possibilités de travailler dans cette voie et de porter les relations OTAN-Ukraine à un « niveau absolument nouveau ».

M. de Hoop Scheffer a réitéré la politique de la porte ouverte de l'OTAN. « Les démocraties européennes qui remplissent les critères d'adhésion peuvent entrer par cette porte ouverte », a déclaré le Secrétaire général, en soulignant que ce processus est « fondé sur les résultats ». Il a toutefois fait remarquer que l'Ukraine avait « une longueur d'avance » grâce au Partenariat spécifique et à sa coopération avec l'OTAN.

Rappelant la détermination de l'OTAN à approfondir son partenariat avec l'Ukraine, le Secrétaire général a néanmoins pris soin de faire observer que « l'avenir démocratique de l'Ukraine ne devra jamais être considéré comme une sorte de compétition entre l'Est et l'Ouest. » Il a souligné que l'avenir de l'Ukraine se trouve désormais entre les mains des Ukrainiens. Le président Iouchtchenko a également été très clair sur ce point : « La Russie est notre partenaire stratégique, et la politique de l'Ukraine à l'égard de l'OTAN ne saurait en aucun cas être dirigée contre les intérêts d'autres pays, notamment de la Russie. »

S'agissant de la suite du processus, des orientations sur la manière de recentrer la coopération dans le cadre de la mise en œuvre du Partenariat spécifique et du plan d'action OTAN-Ukraine seront élaborées en prévision de la réunion de la Commission OTAN-Ukraine en session des Ministres des affaires étrangères qui se tiendra à Vilnius (Lituanie) en avril. En juin, une réunion des Ministres de la défense fournira une autre occasion au niveau élevé de rationaliser la coopération dans le secteur militaire et de la défendre de façon à répondre aux priorités du nouveau gouvernement en matière de réformes.

→ Destruction de munitions et d'armes excédentaires

L'Ukraine possède d'énormes stocks de munitions et d'armes excédentaires et obsolètes, et les réformes qu'il est prévu d'opérer dans les forces armées ne feront qu'aggraver le problème dans les années qui viennent. Le pays détient pas moins de sept millions d'armes légères et de petit calibre et deux millions de tonnes de munitions. Une grande partie de ces matériels est stockée en plein air, ce qui représente une menace majeure pour la sécurité des populations et des infrastructures locales, comme en témoignent les dommages et les pertes tragiques en vies humaines qui ont été occasionnés par l'accident survenu dans un dépôt de munitions à Melitopol, en mai 2004. Ces stocks, qui pourraient tomber entre les mains de personnes mal intentionnées, représentent également des risques physiques potentiels pour l'ensemble de l'Ukraine et de la région.

Un fonds d'affectation spéciale du Partenariat pour la paix (PpP) est mis en place ce printemps pour aider l'Ukraine à s'attaquer à ce problème. Ce projet de démilitarisation – à ce jour le plus important de ce type jamais entrepris au niveau mondial – illustre de manière concrète l'engagement continu de l'OTAN en faveur de la réforme de la défense en Ukraine.

Ce projet vise à détruire quelque 133 000 tonnes de munitions et 1,5 million d'armes légères et de petit calibre, notamment des systèmes portatifs de défense aérienne, tout en constituant les capacités nécessaires en Ukraine pour s'attaquer aux stocks restants. La destruction sans risque de ces stocks contribuera à la gestion des conséquences de la réforme de la défense et à la lutte commune contre le terrorisme.

Ce projet portera sur l'acquisition progressive d'équipements et la mise au point d'installations, tout en permettant la destruction d'armes et de munitions pendant toute la durée du projet. Les priorités sont la mise au point de procédés industriels, conformes aux normes de sécurité et de protection de l'environnement, et l'optimisation du recyclage des composants.

Le projet se déroulera en quatre phases, qui s'étaleront sur une durée de 12 ans. Les États-Unis ont accepté de faire office de pays chef de file pour la première phase



Les munitions excédentaires et obsolètes sont un risque de sécurité et un danger pour l'environnement.

de ce projet, d'une durée de trois ans, qui devrait coûter sept millions d'euros. Le Royaume-Uni et la Norvège se sont également engagés à contribuer financièrement au projet. L'Ukraine contribuera elle aussi largement (effectifs, sécurité, transports etc.) à ce projet d'une durée de 12 ans, 25 millions d'euros étant dégagés dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale du PpP pour l'amélioration des infrastructures et l'achat d'équipements. Une étude de faisabilité du projet a été menée en 2003, sous la direction de la Grèce et avec le soutien de l'Allemagne et de la Turquie.

Il s'agira là du deuxième projet lancé en Ukraine au titre d'un fonds d'affectation spéciale du PpP. Le premier concernait la destruction, sur une période de 15 mois en 2002-2003, de quelque 400 000 mines antipersonnel dans une usine chimique de Donetsk et le recyclage des enveloppes de mine en jouets en plastique.

À l'origine, le fonds d'affectation spéciale du PpP a été institué en 2000 afin d'aider les pays partenaires à détruire sans risque leurs stocks de mines antipersonnel (APL). En 2001, les fonds d'affectation ont été étendus à la destruction de munitions et d'armes légères et de petit calibre. À la fin de 2002, le champ d'application de la politique des fonds d'affectation spéciale a été élargi une nouvelle fois afin d'aider les pays partenaires à gérer les conséquences de la réforme de la défense, par le biais d'initiatives comme la reconversion des personnels et la conversion de bases militaires. À ce jour, les projets de fonds d'affectation spéciale ont permis de détruire plus de 2 millions d'APL en Albanie, en Moldova, au Tadjikistan et en Ukraine.

→ Suivi de la mise en œuvre

Du 7 au 10 novembre 2004, une équipe d'experts de l'OTAN s'est rendue à Kiev pour évaluer la mise en œuvre des objectifs globaux du Plan d'action OTAN-Ukraine, et pour voir en quoi les activités figurant dans les plans cibles annuels (ATP) avaient permis d'atteindre ces objectifs. Les discussions ont porté en particulier sur les possibilités d'améliorer l'efficacité de l'élaboration et de la mise en œuvre des ATP futurs et sur le développement futur des relations OTAN-Ukraine.

Presque tous les aspects du Plan d'action ont été passés en revue au cours des différentes réunions, notamment les questions de politique étrangère, la réforme du secteur de la sécurité et le contrôle des exportations, la réforme de la défense, la coopération pratique entre forces armées et dans le domaine de la préparation aux catastrophes, la coopération dans le domaine de l'information et de la science, ainsi que les questions liées à la mise en place d'institutions démocratiques, à la liberté des médias et à la liberté d'expression, à la réforme de la justice, au respect de l'État de droit et à la lutte contre la corruption.

L'Équipe a pris note des progrès accomplis dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne les contributions de l'Ukraine aux efforts internationaux de maintien de la paix et à la planification de la réforme de la défense. Une évaluation généralement positive a été faite des progrès accomplis par l'Ukraine dans la mise en œuvre de l'ATP en 2004, mais des préoccupations ont été exprimées concernant l'absence de progrès dans certains domaines clés. On notera en particulier qu'un certain nombre d'objectifs spécifiques concernant la liberté des médias et la mise en place d'institutions démocratiques n'ont à l'évidence pas été mis en œuvre.

Lors de sa visite, l'Équipe a également rencontré un groupe de députés de la *Verkhovna Rada* et s'est félicitée de constater qu'une commission parlementaire a été créée pour suivre la mise en œuvre du Plan annuel OTAN-Ukraine des cibles à atteindre (ATP).

Le travail d'élaboration de l'ATP-2005 a débuté l'automne dernier, sous le gouvernement précédent. Le bilan semestriel qui sera effectué cet été permettra de recentrer les activités sur les priorités du nouveau gouvernement en matière de réformes.

→ Réunions militaires



Arrivée du Président du Comité militaire de l'OTAN, le général Kujat (au centre), pour une réunion historique avec des représentants militaires ukrainiens, la première à se tenir à Kiev.

Le Comité militaire – la plus haute instance militaire de l'Alliance – s'est réuni pour la première fois à Kiev, le 21 septembre, avec des représentants militaires ukrainiens. Cette réunion, qui s'est tenue sous les auspices du chef de l'État-major de la défense ukrainien, le lieutenant-général (désormais colonel-général) Serhi Kyrytchenko, était présidée par le Président du Comité militaire, le général Harald Kujat.

Dans son allocution d'ouverture, le général Kyrytchenko a salué le fait que des réunions régulières des personnels militaires à différents niveaux soient devenues partie intégrante de la coopération OTAN-Ukraine et offrent un cadre privilégié de discussion et de prise de décisions. Il a également mis en lumière l'accélération des efforts de réforme de la défense en Ukraine, grâce à l'assistance pratique de l'OTAN, et notamment le bon déroulement de l'examen de la défense, qui a aidé l'Ukraine à définir les orientations de ses travaux futurs jusqu'en 2015.

La réunion a porté plus particulièrement sur les plans de réforme de la défense de l'Ukraine et sur les travaux d'examen de sa structure de forces en cours actuellement.

Le Comité a également fait le point sur la mise en œuvre du plan de travail militaire OTAN-Ukraine et discuté des domaines prioritaires pour le plan de travail 2005.

S'adressant à la presse après la réunion, le général Kujat a souligné que les réformes de la défense constituent certes « un processus laborieux et long », mais qu'il est important que l'Ukraine continue à progresser dans ce domaine, et il a réaffirmé que l'OTAN était résolue à apporter son concours. Il a souligné que l'ensemble de la société ukrainienne devait appuyer les réformes en cours et qu'il convenait, à cet égard, d'améliorer le dispositif de protection sociale des militaires démobilisés afin d'éviter des tensions sociales.

S'il a reconnu les succès considérables déjà enregistrés s'agissant de l'amélioration de l'interopérabilité des forces de l'Ukraine et des forces alliées – facteur clé pour la participation de l'Ukraine à des opérations multinationales dirigées par l'OTAN ou autres –, le général Kujat a néanmoins souligné qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment pour améliorer les compétences linguistiques et la formation professionnelle, ainsi que pour fabriquer des systèmes d'armement et des équipements qui soient davantage compatibles entre eux.

Dans ce contexte, le plan de travail militaire pour 2005 a été approuvé à la réunion du Comité militaire avec les chefs d'état-major des pays alliés et de l'Ukraine, tenue au siège de l'OTAN le 16 novembre 2004. Les grandes priorités de la coopération militaire pour l'année à venir concernent les activités de gestion des conséquences de la réforme de la défense, la poursuite d'un projet pilote dans le contexte de l'examen de la structure de forces – axé sur l'élaboration de doctrines et de concepts pour les forces navales et les forces aériennes –, le développement du concept d'opérations applicable aux Forces interarmées de réaction rapide – qui servirait à la fois pour la défense nationale et pour les opérations de maintien de la paix et de réponse aux crises –, l'amélioration du système de commandement et de contrôle militaire, l'accroissement des capacités opérationnelles, et la poursuite de la participation à des opérations OTAN de maintien de la paix ainsi qu'à des initiatives OTAN visant à renforcer les capacités disponibles pour des opérations dirigées par l'Alliance.

Ces priorités restent valables avec le nouveau gouvernement ukrainien, comme l'a confirmé le Chef adjoint de la Mission de l'Ukraine auprès de l'OTAN lors d'une

réunion du Comité militaire en session permanente avec l'Ukraine qui s'est tenue début mars 2005. Celui-ci a également souligné que les résultats du réexamen complet du secteur de la défense, qui a été approuvé à l'été 2004 et incorporé dans le Bulletin de défense stratégique de l'Ukraine, continueront de servir de base pour la transformation future des forces armées ukrainiennes. Certaines dispositions font toutefois actuellement l'objet d'un réexamen, effectué avec l'aide d'experts de l'OTAN, afin de tenir compte des ressources disponibles.

→ Table ronde sur l'industrie de défense

Une soixantaine d'experts ont participé à Kiev, le 11 novembre, à la table ronde sur les défis et les perspectives de l'industrie de défense, organisée conjointement par l'OTAN et par le Ministère ukrainien de la politique industrielle.

Au cours de la première séance, les participants ukrainiens ont expliqué le difficile processus de restructuration dont fait l'objet l'industrie de défense ukrainienne et l'insuffisance du financement. Ils ont également mis l'accent sur les problèmes auxquels sont confrontées les entreprises ukrainiennes cherchant à promouvoir leurs produits sur le marché international. Au cours de la seconde séance, des experts de l'OTAN ont fait des exposés sur des questions clés pour l'industrie de défense (acquisitions et planification des acquisitions, tendances des produits, privatisations, mondialisation du marché de la défense, concurrence...).

Les discussions ont montré que la restructuration et la transformation des industries de défense dépendent de quatre facteurs clés : l'évolution de l'environnement stratégique et les nouvelles menaces pour la sécurité, la mondialisation – qui obligent les entreprises à adopter une approche plus transparente, coopérative et commerciale, afin d'être compétitives sur le marché mondial –, la nécessité d'intégrer des technologies nouvelles qui ne sont pas utilisées habituellement dans le secteur de la défense, et la transformation des opérations de guerre, qui exigent plus d'interopérabilité, d'interconnexion et d'adaptabilité.

→ Nouvelles technologies énergétiques

Un projet d'une durée de trois ans, dirigé par l'Ukraine, vient d'être lancé dans le cadre du programme OTAN pour la sécurité via la science : il s'agit d'une technologie innovante qui pourrait permettre de produire de l'électricité et de la chaleur à faible coût, sans pollution et à haut rendement. Ce projet pourrait aider à réduire la consommation d'énergie en Ukraine et dans d'autres pays, tout en contribuant à la protection de l'environnement.

Les méthodes traditionnelles de production de chaleur ou d'électricité à partir d'hydrocarbures n'utilisent qu'un tiers de l'énergie stockée dans les combustibles, le reste étant tout simplement perdu. Les piles à combustible à oxyde solide permettent d'utiliser comme électricité une partie de l'énergie qui, autrement, serait perdue, avec un rendement énergétique de 70 à 80%. Outre des économies d'énergie, l'utilisation de ces piles à combustible permettrait aussi de réduire sensiblement la pollution et les émissions de gaz à effet de serre généralement occasionnées par les centrales électriques.

Ce projet a permis de rassembler d'éminents experts de la technologie des piles à combustible et de la sécurité énergétique, venus d'Ukraine, de Russie, d'Azerbaïdjan, des États-Unis et du Royaume-Uni. L'objectif est de mettre au point une pile à combustible prototype, capable d'opérer à des températures inférieures à celles d'autres piles à combustible à oxyde solide, de façon à améliorer la fiabilité et à réduire les coûts, et à rendre cette technologie viable à des fins de décentralisation de la production et de l'approvisionnement en énergie.

Il s'agira ensuite de commercialiser la technologie en recherchant des utilisateurs finals potentiels (centrales électriques, entreprises industrielles, hôpitaux etc.). À terme, la diversification et la décentralisation de l'approvisionnement en énergie permettront d'accroître la sécurité

énergétique : les hôpitaux pourront, par exemple, continuer à fonctionner en cas de coupure d'électricité due à un attentat terroriste ou à une autre catastrophe.

Le projet porte essentiellement sur l'utilisation de matières premières déjà disponibles en Ukraine, comme les oxydes de zirconium et de scandium (ZrO_2 et Sc_2O_3) qui sont peu coûteux et aideront à limiter les coûts. Une fois que le produit aura été commercialisé, d'autres pays partenaires souhaitant produire et installer la nouvelle technologie des piles à combustible pourraient avoir accès à ces poudres, ce qui donnerait lieu à la poursuite du développement industriel et à la création d'emplois.

La publication *Infos OTAN-Ukraine* a pour but de mettre en évidence différents aspects de la coopération entre l'OTAN et l'Ukraine. Elle est basée sur la publication *Novyny NATO*, bulletin trimestriel destiné au public ukrainien et publié en ukrainien et en russe.

Division Diplomatie publique de l'OTAN

1110 Bruxelles, Belgique
Courriel : otandoc@hq.nato.int

De plus amples informations sur les relations OTAN-Ukraine sont disponibles sur les sites suivants :

(en français) www.nato.int/issues/nato-ukraine

(en ukrainien) www.nato.int/ukraine

En Ukraine, on peut se procurer d'autres informations et publications auprès du :

Centre d'information et de documentation de l'OTAN

36/1 Melnykova, 04119 Kiev, Ukraine

Tél. : +380 44 246 8616 / 17

Fax : +380 44 246 8622

Courriel : nidc@ukrpac.net

© OTAN